



Initiatives en développement culturel Appel de projets 2020

Dans un souci de promouvoir le développement d'initiatives et de projets inspirants et dynamisants en lien avec la culture, Danville lance un appel de projets en culture.

Montant total de l'appel de projets : **4 000 \$**

Date limite de réception des projets : **10 avril 2020**

Organismes admissibles:

- ❑ Les organismes à but non lucratif, dont le siège social, est à Danville et/ou faisant affaires sur le territoire de la Ville de Danville et qui produisent ou parrainent un ou des artistes résidents de Danville;
- ❑ Organismes des réseaux de l'éducation primaire et secondaire desservant la population de Danville ;

L'organisme doit accepter par résolution d'assumer la responsabilité de gestion de l'aide financière que le demandeur pourrait recevoir pour la réalisation des activités prévues dans la demande.

Critères d'admissibilité:

- ❑ Se rapporter à l'un des trois (3) enjeux de développement de la Politique de développement culturel 2019-2023 de Danville (répondre à un ou plusieurs de leurs objectifs spécifiques). Voir le contenu de la politique.
- ❑ Le projet ne fait pas déjà l'objet d'un financement municipal;
- ❑ Une mise de fonds en argent (ou équivalent) du ou des promoteurs, d'un partenaire ou d'un commanditaire correspondant à 10 % du coût total du projet ;
- ❑ Les projets doivent se réaliser avant le 31 décembre 2020

Ne sont pas admissibles les dépenses liées à :

- ❑ La remise de bourses ou de prix d'excellence ;
- ❑ Toute dépense liée à des projets déjà réalisés ;
- ❑ Les dépenses affectées à un projet, mais effectuées avant la date de la demande d'aide officielle à la municipalité
- ❑ L'aide financière requise ne peut servir au fonctionnement d'un organisme, au paiement de salaire, au financement de son service de dette ou au remboursement d'emprunts à venir.

Les projets seront évalués et sélectionnés en fonction des critères suivants (vous retrouverez des explications plus détaillées dans le formulaire de demande) :

- Effet mobilisateur/rassembleur du projet pour le milieu ;
- Réponds à un enjeu et à un ou des objectifs de la politique culturelle de Danville ;
- Caractère local du projet et/ou touristique ;
- Ancrage du projet dans le milieu ;
- Qualité du projet ;
- Personnes visées.
- Dans l'analyse des projets demandés, le comité tiendra compte des projets déjà déposés et acceptés en vertu de ladite politique pour le même organisme pour les trois années antérieures.

Les promoteurs désireux de soumettre un projet sont invités à remplir le formulaire de demande¹ et à le soumettre au plus tard le 10 avril 2020 à 17h à Chantale Dallaire, chargée de communication et projets, par courriel: charge.projet@danville.ca.

Pour toute question ou pour valider l'admissibilité du projet et que l'ensemble des documents requis sont présents et complets, vous pouvez contacter Chantale Dallaire, par voie électronique ou au (819) 839-2771 poste 29.

Nous remercions l'ensemble des promoteurs de leur engagement dans le développement culturel de notre territoire.

¹ Le formulaire de demande d'aide financière se trouve dans la section « **Aide financière disponible** »